

Rhône

Le retour en grâce de la consigne du verre



La consigne de bouteilles de verre (ici la société lyonnaise Rebooteille), qui avait disparu dans les années 90, revient doucement mais sûrement dans le paysage à la faveur de la transition énergétique.

Page 10

Photo Stéphane Guiochon

Rhône

« Ça commence à prendre... » : ils font le pari du retour de la consigne du verre

Disparue avec la fin du XX^e siècle, la consigne des bouteilles de verre revient progressivement dans le paysage à la faveur de la transition énergétique. Un retour en grâce de moins en moins confidentiel.

Fin de journée à Craponne. Tout sourire, Michèle et Robert, fringants retraités, quittent le supermarché So. Bio, qui expérimente la consigne d'une partie de ses bouteilles en verre depuis le mois de septembre. « Pour être honnête, je ne pense pas qu'on s'embarrassera d'une nouvelle contrainte... C'est sûrement une bonne chose mais, à l'usage, c'est encore une chose à faire. Il y a déjà tant de choses à trier », reconnaissent-ils.

« Un argument de vente »

Discours aussi honnête qu'il s'avérera divergent des autres témoignages de clients du magasin et probablement à contre-courant des années à venir. « Pour les personnes âgées, c'est plus ancré, alors que, pour les plus jeunes, c'est le côté écolo qui motive. Globalement, ça commence à prendre... » se félicite Grégory Wagner, le directeur du magasin. Fin décembre, après quatre mois de service, une grosse centaine de bouteilles y avait été collectée. Une amorce.



Grégory Wagner directeur du magasin So. Bio de Craponne au sein duquel la consigne est mise place depuis le mois de septembre 2023. Photo Cyrille Seux

A ce jour, si la consigne se concentre essentiellement dans les réseaux estampillés bio-compatibles, elle semble répondre aussi à une modification de la consommation plus profonde. « Les gens sont très réceptifs. Cela peut même être un argument de vente », explique un vendeur de la même enseigne, avenue des Frères-Lumière à Lyon. « C'est tellement mieux de répondre à cet-

te incitation pour un processus plus vertueux », ajoute un client de la Biocoop voisine, Denys, 45 ans. Un principe qui n'a rien de nouveau. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, il a permis à beaucoup de poches infantiles de se garnir de quelques francs à l'épicerie du coin.

« Plus de points de collectes »

La caution, fixée à 0,5€ dans

l'agglomération, ne semble pas forcément un sujet fondamental pour adopter la démarche. Aux yeux de Clément, trentenaire en pleine session de courses avec sa compagne Sarah, c'est la structuration de la filière qui pourrait être encore un écueil. « La contrainte, c'est où la ramener... Il faudrait plus de points de collectes. » « En Suisse, ils ont des automates pour les déposer, c'est une idée à

creuser », renchérit Denys.

« Des gens de toutes les générations »

Aujourd'hui, c'est la coopérative Rebooteille qui structure essentiellement la filière dans le département. En pleine croissance, elle sait que ce petit geste commence à redevenir réflexe par endroits.

Une dynamique à saisir d'autant que le gouvernement souhaite voir émerger la systématisation, d'un usage estimé vertueux pour l'environnement dans certaines conditions, pour pots et bouteilles en verre d'ici 2026 (lire par ailleurs). « Tout le monde est content de ramener ses bouteilles. On a des gens de toutes les générations », illustre ainsi Milena, de la Biocoop avenue des Frères-Lumière, acteur des premières heures du retour de la consigne. Du mois de juillet au mois de décembre 2023, le taux de retour des bouteilles consignées n'y est jamais tombé en deçà des 50 % et seulement deux fois en dessous des 60 %. Il a même atteint un peu plus de 70 % pour 303 bouteilles consignées achetées en juillet. Impensable encore il y a peu, ce qui était encore un petit rien se réinscrit lentement mais sûrement dans le paysage.

● Cyrille Seux

Rebooteille vise le million

Née en plein Covid en 2020 à Lyon, Rebooteille rayonne aussi aujourd'hui dans les territoires limitrophes de la Loire et de l'Ain. L'illustration d'une croissance continue qui lui permet d'afficher 396 000 bouteilles collectées sur l'année 2023.

« Lors de notre lancement, on comptait un producteur partenaire et 5 points de collecte. Aujourd'hui, on travaille avec 45 producteurs et 163 points de collecte », se remémore Stéphane Robert, cofondateur de cette Coopérative d'intérêt collectif qui a monté une vraie filière de la consigne depuis l'étiquette jusqu'à la collecte.

Une CIC qui ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. « On s'est réuni avec 10 autres entreprises en France qui travaillent sur ce réemploi sous le nom de "France Consigne". On bénéficie ainsi d'un référentiel et d'un réseau commun », précise l'entreprise lyonnaise qui se donne ainsi encore un peu plus de poids pour étendre son marché.

« On change de modèle »

Dans la foulée des annonces gouvernementales, le secteur semble être à un point de bascule et Rebooteille, forte de son vaste entrepôt aux Ateliers Briand, compte bien faire

partie de l'aventure.

« La prochaine étape, c'est le réseau des grandes et moyennes surfaces. On va changer de modèle. On a travaillé sur les freins qui pouvaient se présenter comme les machines de déconsignation, la communication. C'est un autre monde mais il est nécessaire dans la démarche car c'est là où se situent les volumes », prévient Rebooteille, qui espère ainsi atteindre assez rapidement le million de bouteilles en réemploi. Un cap considéré comme celui de la viabilité d'une unité de lavage. Un autre horizon ?

● Cyrille Seux



Michel Emmery, commercial chez Rebooteille, dans l'entrepôt de Saint-Priest où transitent les bouteilles collectées avant leur départ pour la station de lavage dans la Drôme. Photo Stéphane Guiochon

La Tr
SN
lig
Par
Tre
déd
com
jour
rer l

L
2021
grand
fine se
profes
actuel